Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260320-D2026_35-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
CANTON DE VITRÉ

COMMUNE DE TAILLIS

CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 20 Mars 2026

Date de convocation : 16/03/2026 **Date d'affichage : 16/03/2026**
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le 20 Mars à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par le Maire sortant, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur LOUVEL Yves, le plus âgé du conseil

Etaient présents : Michel SAUVAGE, Philippe CHAVROCHE, Anne-Lise CRUCHON, Denis FROMONT, Solène MICHENOT, LOUVEL Yves, BELLOIR Laurent, BUTEAU Sébastien, FOURCROY Anne-Sophie, TALIGOT Emmanuelle, ROUSSIER Christelle, JOHAN Mathieu, FROTIN Ophélie, GACHES Anthony, GARCIA Marielle ; Conseillers

Secrétaire de séance : GARCIA Marielle

35/330/35/2026
3- Objet : Election des Adjoints

Le 20 Mars 2026,

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. Michel SAUVAGE, maire nouvellement élu
Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant.

Etaient présents : 15
Formant la majorité des membres en exercice : 15
Etaient absents : 0

Mme GARCIA Marielle a été désignée comme secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que dans les communes de plus de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection à lieu a la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (articles L.2122-4 et L.2122-7-2 du CGCT)

Considérant le dépôt de 1 liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 035-213503303-20260320-D2026_35-DE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier Tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris par au vote :0
Nombre de votants : 15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :0
Nombre de suffrages blancs :0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 15

La liste d'adjoints conduite par M. Philippe CHAVROCHE
A obtenu :

- 15 voix Pour
- 0 voix Contre
- 0 Abstention

Liste ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamés adjoints au Maire : M. Philippe CHAVROCHE ; 1er Adjoint, Mme Anne-Lise CRUCHON ; 2ème Adjointe, M. Denis FROMONT ; 3ème Adjoint, Mme Solène MICHENOT ; 4ème Adjointe.

Certifie exécutoire
compte-tenu de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

Fait à Taillis, le 21.03.2026
Pour extrait certifié conforme au registre,
LE MAIRE,
Michel SAUVAGE

